



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 5 – SEPTEMBRE 2013

Photo : Caroline Roy

PREMIER SÉJOUR EXPLORATOIRE POUR *Place aux jeunes Coaticook*

LES PARTICIPANTS AURONT LA CHANCE,
ENTRE AUTRES, DE VISITER LE SITE DE LA TOUR
LA MONTAGNAISE, AINSI QUE LE PERSONNAGE
DE LA VOIE DES PIONNIERS À ST-MALO.

PAGE 4

Les Comptonales

LES 28 ET 29 SEPTEMBRE
PROCHAINS, RENDEZ-VOUS
À COMPTON POUR LES
COMPTONALES!

PAGE 5

Sitôt averti, sitôt sorti

SEPTEMBRE, MOIS DE LA
PRÉVENTION DES INCENDIES

PAGE 12

Mangez local!

CONSOMMEZ EXCLUSIVEMENT
DES PRODUITS QUI ONT
PARCOURU MOINS DE 160 KM,
DE LA FERME À L'ASSIETTE

PAGE 16

— En —
SEPTEMBRE & OCTOBRE

Les incontournables

20 septembre

Centre Élie-Carrier,
CONFÉRENCE PRÉVENTION DES CHUTES

27 septembre

Centre Élie-Carrier, **PROGRAMME PIED**

28 et 29 septembre

Les Comptonales, **LA VIRÉE GOURMANDE**

29 sept. au 3 nov.

Musée Beaulne, **QUELQUE PART SUR LA VINGT**

4 octobre

Pavillon des arts et de la culture,
PIÈCE DE THÉÂTRE SOUPER
Centre Élie-Carrier,
JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

5 octobre

Centre de jour du CSSS de la MRC-de-Coaticook,
Salle du Pavillon Ste-Catherine Labouré
DÉFI ALLAITEMENT
Pavillon des arts et de la culture,
**SPECTACLE DE PIERRE GUILLEMETTE
ET JOSIANNE GUILLEMETTE**

6 octobre

Pavillon des arts et de la culture, de 10h à 16h
HISTOIR'ART DE COATIC'ART
Les Comptonales : **LE FESTIN DES GRÂCES**

10 octobre

Pavillon des arts et de la culture,
SPECTACLE DE COLETTE MIGNÉ

11 octobre

Pavillon des arts et de la culture,
SPECTACLE DE MORAN

11, 12, 13 octobre

PLACE AUX JEUNES COATICOOK

18 octobre

Centre Élie-Carrier,
CONFÉRENCE TROUBLES ALIMENTAIRES

19 octobre

Pavillon des arts et de la culture,
SPECTACLE DE CLÉMENT MORIN

20 octobre

Pavillon des arts et de la culture,
SPECTACLE DE SMALL WORLD PROJECT

31 octobre

Pavillon des arts et de la culture,
SPECTACLE DE CAROLYNE JOMPHE

**Qui
sait quoi**



ACTI-BUS : 819-849-3024
(Transport adapté, interurbain et collectif)

ACTI-SPORTS
819-849-4825, poste 5046
(Activités sportives, piscine municipale)

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
819-849-7011
(Maintien à domicile, cuisine collective, Popote
roulante, Maison de la famille, Table 0-5 ans)

**CENTRE DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX**
819-849-4876
(Aide à l'allaitement, soins infirmiers, travail
social)

**RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS
SOLIDES DE LA RÉGION DE
COATICOOK - ÉCOCENTRE**
819-849-9479

MRC DE COATICOOK
819-849-9166
(Culture, loisirs, aménagement du territoire,
environnement, abattage d'arbres, prévention
incendie, internet haute vitesse, collectes
sélectives)

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES
819-804-1018
(Récupération d'objets)

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE
819-849-7716
(Ménage léger, aide aux courses, préparation de
repas, travaux lourds et présence surveillance)

SÛRETÉ DU QUÉBEC
819-849-4813

TRAVAUX PUBLICS COATICOOK
819-849-6331
(Collectes sélectives, électricité, travaux publics)

VILLE DE COATICOOK
819-849-2721
(Culture, loisirs, urbanisme)

Références WEB

Trouvez de l'information supplémentaire
et la version électronique du *Crieur public*
sur les sites suivants :

www.ville.coaticook.qc.ca

www.mrcdecoaticook.qc.ca

**Qui se cache derrière
le CRIEUR PUBLIC**

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Shirley Lavertu
COORDINATION : Sara Favreau-Perreault
RÉVISION : Solutions linguistiques Rouleau
GRAPHISME : Carbone graphique
IMPRESSION ET DISTRIBUTION : Transcontinental



**Le
CRIEUR
PUBLIC**

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

Sommaire

N° 5 – SEPTEMBRE 2013

3 LA CAUSERIE DES ÉLUS

4 ACTUALITÉS

Premier séjour exploratoire pour
Place aux jeunes Coaticook

5 ART & CULTURE

Culture 5

8 FAMILLES & AÎNÉS

Familles et aînés 8
0-5 ans 8

10 JEUNESSE

10 INFORMATION CITOYENNE

Sécurité incendie 10
Agroalimentaire 11
Prévention incendie 12
Agrotourisme 13
Affaires économiques 15

15 SANTÉ

Valorisation des espaces gratuits

**16 URBANISME
ET ENVIRONNEMENT**

17 VILLE DE COATICOOK

La causerie des conseillers 17

18 AVIS PUBLICS



Le mot du préfet

RÉJEAN MASSON

PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

INTERNET HAUTE VITESSE (IHV) DANS LA ZONE RURALE DE NOTRE TERRITOIRE

Ce mois-ci, je voudrais vous parler d'un projet qui me tient à cœur ainsi qu'aux élus de notre MRC : le déploiement d'Internet haute vitesse (IHV) dans la zone rurale de notre territoire. Peu de gens le savent, mais c'est grâce à la volonté et à la participation d'un ensemble de partenaires que nous avons réussi à offrir le service d'IHV sur la majorité du territoire de la MRC de Coaticook à un prix abordable. Internet peut pratiquement être considéré comme un service essentiel de nos jours et la haute vitesse devenait un besoin de plus en plus criant chez nos citoyens, alors que les compagnies privées ne voyaient pas la rentabilité du déploiement de ce service dans les zones plus reculées.

Dès 2009, les élus décidaient d'aller de l'avant avec une étude d'ingénierie afin d'évaluer les coûts de l'implantation du service. Ceci nous a permis d'être prêts lorsque le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a ouvert un programme permettant de financer le déploiement d'IHV en milieu rural. Nous avons donc obtenu près de 900 000 \$ de subvention de ce ministère pour notre projet. Plusieurs partenaires du milieu ont également contribué à la réalisation du montage financier.

C'est ainsi qu'en 2013, la Table d'action en communication et technologies de l'information de la MRC de Coaticook (TACTIC), organisme créé pour l'implantation du service, a terminé le déploiement de 35 cellules de distribution et de 3 relais d'alimentation grâce à la collaboration de différents propriétaires et agriculteurs qui ont accepté que l'on installe des tours ou des cellules sur leur propriété. Ce projet représente des investissements totaux de 1,14 million de dollars, le tout dans le but d'offrir un service adéquat aux citoyens de notre MRC.

Tous ces efforts nous permettent maintenant de couvrir 68 % du territoire, ce qui signifie que plus de 95 % des unités d'évaluation de notre territoire ont accès à un réseau IHV offert par TACTIC ou un autre distributeur de câblodistribution. TACTIC a conclu une entente avec Télécommunications Xittel, qui se charge du branchement et du service à la clientèle et retourne 21 % des revenus à TACTIC pour l'utilisation de ses équipements.

Xittel compte aujourd'hui 435 clients et de nouveaux branchements sont toujours possibles. Toute personne résidant en milieu rural et voulant un accès Internet ne devrait pas hésiter à communiquer avec Xittel au 1-866-853-3232 afin de savoir comment on peut répondre à sa demande.

Voilà un beau projet mis sur pied POUR notre milieu et PAR notre milieu : nous avons de quoi être fiers. Il ne vous reste plus qu'à en profiter!



Le mot du maire

BERTRAND LAMOUREUX

MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

LA VOIE DES PIONNIERS

Le dimanche 15 septembre dernier, c'était le dévoilement de quatre nouveaux personnages historiques à Coaticook. Ce fut un très bel événement. Depuis 2011, la Ville de Coaticook s'est associée de près à La Voie des pionniers. C'est en 2011 que nous avons procédé à l'installation d'un premier personnage historique à Coaticook : Walter G. Belknap à Baldwin. L'année suivante, nous en avons installé deux autres : Nathaniel Jenks à Barnston et Lauréat Lavoie à la Ferme du Plateau. Cette année, nous avons terminé la boucle avec l'ajout de trois installations, quatre personnages : sœur St-Louis de Gonzague et l'abbé Chartier devant les locaux de la MRC de Coaticook, monsieur Arthur Osmore Norton au Musée Beaulne et madame Jeanne Bachand au Pavillon des arts et de la culture. La Voie des pionniers est un excellent produit touristique et culturel, auquel nous sommes très heureux d'avoir participé. Il permet aux jeunes de découvrir le vécu de personnages qui ont marqué notre histoire et d'en apprendre davantage sur le patrimoine de la région. Pour les moins jeunes... ça nous permet, dans certains cas, de revivre des moments de notre jeunesse, ou de nous rafraîchir la mémoire.

RUE CHILD

Depuis le début du mois de septembre, la rue Child est en chantier. Les travaux progressent très bien. Je félicite les commerçants du centre-ville et leurs employés qui ont pris de très bonnes initiatives pour égayer ce début d'automne quelque peu difficile. Comme nous l'avons mentionné précédemment, un stationnement temporaire a été aménagé sur la rue St-Pierre. Je tiens à remercier tous les utilisateurs. Aussi, je demande à tous de rester fidèles à votre centre-ville. Dans deux mois, il aura revêtu de nouveaux atours!

CONSUL GÉNÉRAL AMÉRICAIN

Il y a quelques semaines, j'ai eu la chance de recevoir, avec le conseiller Luc Marcoux, le consul général américain, monsieur Andrew C. Parker. Le but premier de sa visite était de voir les postes des frontières américaines. Il venait s'informer de la réalité sur le terrain, voulait savoir si nous avions des problèmes ou si tout allait bien. Il allait par la suite rencontrer le responsable des postes frontaliers américains. Par ailleurs, il souhaitait venir à Coaticook pour connaître notre offre touristique, car il en avait entendu parler et était curieux de la découvrir. Il a profité de sa visite pour faire une balade au Parc de la Gorge.

BEAUCOUP DE PROJETS

Comme vous avez pu le constater, plusieurs projets sont en cours dans la ville. Certains sont issus du secteur privé, d'autres sont d'initiative municipale. Parmi tous ces projets, on peut noter la réfection du barrage Belding, la réhabilitation de la Belding Corticelli, la réfection de la rue Child ainsi que les travaux de la rue des Prés. Dans ce dernier cas, la Ville de Coaticook et le promoteur investissent chacun 50 % dans les installations souterraines. Ces investissements permettront d'avoir un nouvel ensemble résidentiel. Nous vous demandons d'être patients près des différents chantiers.

LA PROCHAINE ÉLECTION MUNICIPALE

Il y a maintenant huit ans que je suis maire de Coaticook. Je souhaite renouveler mon mandat pour poursuivre le beau travail amorcé avec les citoyens et le personnel de la Ville.

Bon automne à tous!

Rassurez-vous... Les **commerces de la rue Child** sont **accessibles en tout temps** durant les travaux de revitalisation.

De plus... Vos marchands vous offre des **PROMOTIONS** différentes à toutes les semaines en plus d'un **GRAND TIRAGE de 3 000 \$** en bons d'achats! Voir à la page 17 du *Crieur public*.

Profitez-en :)



FIDÈLE
à mon centre-ville

Fidèle à mon centre-ville est une initiative de la Ville de Coaticook et de Rues Principales Coaticook.

PREMIER SÉJOUR EXPLORATOIRE POUR *Place aux jeunes Coaticook*

Au cours de la fin de semaine de l'Action de grâce, ne soyez pas surpris de croiser une quinzaine de jeunes inconnus qui sillonnent les rues de votre municipalité. Ces jeunes diplômés sont en mode séduction, ils cherchent des informations sur la région, ils sont à l'affût de tout ce qu'ils peuvent découvrir. En plus, ils vivent des expériences enrichissantes qui, espérons-le, les inciteront à s'établir dans la MRC de Coaticook.

Plusieurs activités sont au programme pour la première édition des séjours exploratoires de Place aux jeunes Coaticook, qui aura lieu les **11, 12 et 13 octobre prochains**. En effet, lors de cette fin de semaine organisée, tout est mis en œuvre pour présenter les avantages d'habiter dans la région de Coaticook et ainsi faciliter l'établissement de ces candidats diplômés postsecondaires dans l'une ou l'autre des douze municipalités de la MRC. Les activités sont planifiées en fonction des besoins des participants provenant de partout au Québec. Que ce soit pour découvrir les différentes municipalités afin de choisir dans laquelle ils vont établir leur petite famille, pour repérer les entreprises de la région qui pourraient leur procurer un emploi ou encore pour développer leur réseau de contacts avec des intervenants, entrepreneurs et employeurs éventuels pour



Photo : Inode Estrie

préparer leur avenir dans la région, ils seront reçus en grande pompe. Des visites guidées sont prévues à l'horaire pour leur faire découvrir de merveilleux décors, des attraits incontournables ou des joyaux cachés. De plus, ils seront accueillis par des élus qui sauront leur présenter les différentes possibilités immobilières et les incitatifs financiers de leur belle localité. Les participants friands d'occasions d'affaires auront la chance de rencontrer les divers intervenants des organismes socioéconomiques de la région pouvant les aider à réaliser leurs rêves. Pour couronner le tout, ils seront hébergés en pleine campagne, si riche de majestueux paysages d'automne, et pourront savourer des mets et produits de nos producteurs locaux.

Une agente de migration SUR LE TERRAIN

Annie Laplante, agente de migration/Desjardins pour Place aux jeunes Coaticook

Un soutien individuel et personnalisé est offert aux jeunes âgés de 18 à 35 ans désirant venir s'établir dans la MRC de Coaticook. L'agente de migration du Carrefour jeunesse-emploi, Annie Laplante, est la personne-ressource responsable de la migration, de l'établissement et du maintien des jeunes sur le territoire. Son but ultime : recruter une main-d'œuvre spécialisée en attirant un nombre croissant de jeunes diplômés postsecondaires dans la région et en suscitant chez les jeunes d'ici le sentiment d'appartenance à leur région. C'est aussi une ressource de première ligne, renseignée, qui motive les jeunes, interpelle et mobilise le milieu.



Son rôle étant d'attirer les diplômés dans la MRC, elle doit connaître les besoins en main-d'œuvre spécialisée des entreprises locales et les projets de développement économique du territoire. De plus, les entreprises qui ont des besoins spécifiques de main-d'œuvre ont tout intérêt à le lui faire savoir, car l'agente est en contact avec une mine d'or de jeunes professionnels provenant de partout au Québec, et même d'ailleurs dans le monde, mais surtout **PRÊTS À S'ÉTABLIR EN RÉGION**. Également, elle peut diffuser les offres d'emploi spécialisées **GRATUITEMENT** sur le site Internet placeauxjeunes.qc.ca, site visité par un grand nombre de candidats diplômés.

UN ENGOUEMENT POUR LA RÉGION

Depuis les débuts de Place aux jeunes Coaticook en avril 2013, plusieurs jeunes ont démontré l'intérêt de s'établir éventuellement dans notre MRC par le biais de notre site Internet. Concrètement, ce sont 70 jeunes qui ont pris contact avec l'agente de migration, soit parce qu'un emploi de notre MRC les intéressait, soit parce qu'ils étaient littéralement tombés amoureux de la région et désiraient du soutien individuel pour s'y établir. D'ailleurs, de ces 70 candidats, 17 ont demandé un suivi individuel et 14 reçoivent toujours les services. **Déjà, 4 personnes se sont établies dans la région et ont trouvé un emploi dans leur domaine** grâce au soutien personnalisé de l'agente de migration du Carrefour jeunesse-emploi.

UN PROJET QUI A FAIT SES PREUVES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC

En 2011-2012, 985 jeunes se sont établis en région grâce au programme Place aux jeunes en région. Plus de 1 210 ont participé à un séjour exploratoire et 6 772 ont reçu du soutien individuel dans leurs démarches pour s'établir en région.

Le site Internet www.placeauxjeunes.qc.ca est très visité par les jeunes professionnels diplômés de partout au Québec à la recherche d'un emploi en région. Toujours en 2011-2012, on compte 5 500 nouveaux inscrits sur le site et 12 238 emplois affichés.

Pour obtenir plus d'information sur Place aux jeunes Coaticook ou encore pour vous inscrire à un séjour exploratoire, contactez Annie Laplante, agente de migration Place aux jeunes/Desjardins Coaticook, au 819-849-0440, poste 232.

Place aux jeunes Coaticook est chapeauté par le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook et est rendu possible grâce à la participation financière du Secrétariat à la jeunesse, de Desjardins, d'Emploi-Québec, du Pacte rural et de la SADC de Coaticook.

La toponymie notre histoire au quotidien

◆ CHRONIQUE CULTURELLE

Par Edith Thibodeau

Agente de développement culturel de la MRC de Coaticook

Vous êtes-vous déjà demandé à quoi ou à qui font référence tous les noms affectés aux lieux qui vous entourent?

Saviez-vous par exemple que la rue Child à Coaticook fait référence à Marcus Child, l'un des premiers commerçants de Coaticook, qui vécut de 1793 à 1859? Que Way's Mills porte ce nom en raison de son fondateur, Daniel Way, né au Connecticut en 1744 et installé dans le secteur au début des années 1800? Ou encore que le ruisseau Weston à East Hereford évoque le souvenir de John Weston qui a exploité un moulin à scie dans cette municipalité?

La toponymie est bien plus que la science qui étudie les noms de lieux. Elle rend également hommage à notre patrimoine. Comme l'évoque le site www.toponymie.gouv.qc.ca, la toponymie

« contribue aussi à se souvenir, à raconter le Québec et son histoire. Les noms de lieux sont autant de témoins rappelant les particularités physiques du territoire, la présence des peuples autochtones, la richesse de notre folklore, ou encore notre histoire religieuse ».

Sans que nous en ayons réellement conscience, tout autour de nous rappelle notre histoire et celle des gens qui nous ont précédés. Le nom de notre rue, du parc près de chez nous, d'un bâtiment public à proximité ou encore du cours d'eau qui traverse notre ville.

Dans toutes les municipalités, chaque fois qu'une nouvelle rue est ouverte ou qu'un lieu public est inauguré, on lui attribue un nom, qui souvent fait référence à un ancêtre ou à une tranche de l'histoire locale.

La Ville de Coaticook a créé en 2010 un comité de toponymie ayant pour mandat d'analyser toute demande de dénomination et de faire part de ses recommandations au conseil municipal. C'est d'ailleurs ce comité qui fut mandaté pour la rédaction des microbiographies apparaissant sur les nouvelles plaques de rue.

Ce même comité a également supervisé la rédaction de la *Politique de dénomination toponymique* qui fut présentée et approuvée par le conseil municipal de Coaticook le 9 septembre dernier.

Le comité de toponymie de la Ville de Coaticook travaille actuellement à élaborer une banque de noms. Vous pouvez contribuer à la bonifier de vos suggestions en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville, dans la section Mairie – Comités – Comité de toponymie. Participez ainsi à mettre en valeur l'histoire de la région et des gens qui y ont vécu.

Pour obtenir plus d'information sur la toponymie, les règles d'écriture ou pour découvrir les toponymes de notre région, visitez le site Internet de la Commission de toponymie du Québec : www.toponymie.gouv.qc.ca.



Les Comptonales

**Les 28 et 29 septembre prochains,
rendez-vous à Compton pour les Comptonales!**

Cette année encore, familles et gourmets sont invités aux Comptonales les 28 et 29 septembre pour y explorer la succulente gastronomie locale, déguster des produits du terroir et rencontrer de sympathiques chefs, producteurs et artisans.

Ceux-ci vous dévoileront leur savoir-faire en concoctant des bouchées originales et délicieuses, à partir de produits qui auront poussé pas plus loin que chez vous, dans les Cantons-de-l'Est! La virée gourmande accueille près d'une quarantaine de participants sur ses huit différentes destinations gourmandes.



VISITEZ :

- Le Domaine Ives Hill
- L'Abri végétal et son pont couvert
- Le Verger Le Gros Pierre
- Les Délices de Compton
- La Fromagerie La Station
- La Beurrerie du Patrimoine
- Les Vallons Maraîchers
- Le Village et son accueil

UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE

Par souci environnemental, les Comptonales vous encouragent à emprunter les navettes gratuites mises à votre disposition pour vous déplacer entre les destinations. Plusieurs stationnements incitatifs (au Village, à la Fromagerie, aux Délices de Compton) ont été aménagés afin de faciliter l'utilisation de ce transport en commun momentané. C'est aussi le moyen de prendre le temps de découvrir l'envers du décor agroalimentaire ainsi que les fabuleux paysages de Compton!

N'oubliez pas d'apporter votre bouteille d'eau, vos sacs réutilisables ainsi que votre glacière pour transporter vos nouveaux trésors culinaires.

POUR LES PETITS ET GRANDS GOURMANDS

Aux Comptonales, les petits bedons sont à l'honneur : chaque enfant de moins de 12 ans reçoit cinq coupons de dégustation à dépenser en toute gourmandise! De plus, un coin spécialement conçu pour eux a été aménagé sur chacune des destinations : jonglerie, animaux et saut dans le foin sont au menu!

Bref, en famille ou entre amis, les Comptonales sont un événement authentique et savoureux à ne pas manquer. Les 28 et 29 septembre prochains, laissez-vous tenter par les Comptonales, qui vous en mettront plein la vue... et plein la panse!





Musée Beaulne

Deux nouvelles expositions pour entamer la programmation automnale



ENTRE NOUS ET LES AUTRES

de Geneviève Dupont-Daigneault, artiste peintre

Du 15 septembre au 3 novembre

L'artiste s'inspire autant des lieux qui nous abritent que des pensées qui nous habitent. Ses paysages sont des messages codés qui font l'allégorie de la complexité de l'être humain, instantanés d'un « nous pictural ». Elle présente des êtres solitaires et des lieux habités qui se côtoient et qui sont reliés entre eux, un dialogue sans mots entre nous et les autres. Ses œuvres sont faites d'un mélange de peinture abstraite,

de photographie, de retouche photo et de sérigraphie. Les images sont tirées de ses propres photos souvenirs modifiées à l'ordinateur et sérigraphiées à même la toile peinte à l'acrylique.

Geneviève Dupont-Daigneault est née à Sherbrooke en 1981. Elle a étudié en cinéma, en communication et en graphisme, et détient un baccalauréat en arts plastiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières. De nombreux prix et distinctions lui ont été attribués : la première mention de la bourse Gilles-Verville, la bourse Mérite Presse Papier et deux prix au Concours d'art destiné aux professeurs, chargés de cours et diplômés en arts de l'UQTR.



QUELQUE PART SUR LA VINGT

du trio Jean Beaudoin, Jean-François Dupuis et Clemz, artistes photographes

Du 29 septembre au 3 novembre

Exposition photographique à la fois conceptuelle et populiste, *Quelque part sur la vingt* engage le questionnement sur l'abandon de notre patrimoine. C'est la destruction du restaurant Le Madrid, point de repère autoroutier établi, qui a suscité l'amorce de ce projet. Pris au travers des lentilles atypiques des trois artistes, le spectateur est invité à réfléchir sur les nouvelles concessions demandées par la masse.

Depuis deux ans, le travail de Jean Beaudoin s'articule autour de la lomographie et du retour aux sources de la photo *low-fi*. Sa démarche comprend ainsi des prises de vue « spontanées ».

Jean-François Dupuis développe depuis une vingtaine d'années un langage pictural lui permettant de dévoiler l'ambiance au sein d'un imaginaire singulier, principalement grâce à la photo, au transfert polaroid et à la peinture.

Clemz présente des images floues, surexposées, mal calibrées et au cadrage singulier. Cette contre-culture photographique est l'essence de son œuvre. L'utilisation des fondements de la lomographie s'avère la principale assise de ses créations.

À ne pas manquer!

Info : 819-849-6560 • www.museebeaulne.qc.ca

RÉSULTAT DU TIRAGE

Tirage organisé par l'artiste photographe Jean Grothé dans le cadre de son exposition Coaticook en lumière noire

La gagnante est Mme Virginia Roberts Wright, résidente de Colebrook (NH). Membre des Rosie Red Hats de passage au Musée Beaulne le 21 août dernier, Mme Wright est par ailleurs très active au sein de nombreuses organisations.



Tirage-bénéfice

**Saint-Venant-de-Paquette,
le 13 octobre 2013**



Cette année, les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette (APSVP) organisent un tirage-bénéfice. Grâce au coût abordable du billet (25 \$), ce tirage-bénéfice prend une forme plus accessible aux familles. Vous pourriez gagner un des trois prix fort alléchants : le premier prix est un crédit de 999 \$ chez IGA de Coaticook; le deuxième prix consiste en un crédit de 500 \$ à la Boucherie Blouin de Saint-Isidore-de-Clifton; le troisième prix offre un crédit de 500 \$ à la SAQ de Coaticook.

Les travaux de rénovation du Musée-église de Saint-Venant-de-Paquette étant terminés, les Amis du patrimoine ont en tête bien d'autres projets de développement pour bonifier l'offre culturelle et touristique. Par le passé, les tirages-bénéfices ont

permis aux APSVP de compléter le financement de leurs projets. Les bénéfices du tirage de 2013 serviront, entre autres, à l'entretien et à la restauration du sentier Poétique. Soulignons que les projets mis de l'avant par les APSVP ont des retombées positives qui rejaillissent sur toutes les communautés de la région.

Faites vite! Seulement 300 billets sont en circulation et le tirage aura lieu le 13 octobre 2013 à 13 h. Les chances de gagner sont de 1/100. Qui sait, peut-être remporterez-vous l'un des trois prix? Les billets sont en vente au comptoir de la maison de l'Arbre ou par téléphone au 819-658-9050.

Un fonds destiné à favoriser L'ACCÈS DES JEUNES À LA CULTURE

Grâce à une entente conclue entre la Conférence régionale des élus de l'Estrée, la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture et des Communications, un fonds destiné à favoriser l'accès des jeunes à la culture est disponible pour les projets culturels liés à la jeunesse (0-35 ans) sur le territoire de l'Estrée. Depuis deux ans, plusieurs initiatives culturelles visant les jeunes ont pu être financées et réalisées dans la MRC de Coaticook.

Voici les objectifs de ce fonds :

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Soutenir les initiatives des milieux pour faciliter l'accès des jeunes à la culture, en lien avec les politiques culturelles des territoires;
- Soutenir les projets visant à faciliter les sorties culturelles aux petites écoles et aux écoles en milieu défavorisé.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Soutenir les projets favorisant une participation active des jeunes à la vie culturelle de leur milieu, notamment les loisirs culturels;
- Favoriser les projets visant à contrer les facteurs d'exclusion qui limitent la participation des jeunes à la vie culturelle de leur milieu;
- Encourager les projets de collaboration entre les milieux artistique, municipal et scolaire ayant une action structurante sur l'accès et la participation des jeunes la culture.



Un dernier appel de projets pour ce fonds est en cours. Une somme de 8 000 \$ est toujours disponible pour le territoire de la MRC de Coaticook. La date limite pour soumettre vos demandes est le 29 novembre 2013.

La réponse du financement sera connue après le 29 janvier 2014. Les activités ou projets prévus devront donc être planifiés pour février 2014 au plus tôt. Suivant la réponse du financement, vous aurez au plus 18 mois pour réaliser votre projet.

Pour obtenir plus d'information et pour connaître les documents à remplir pour soumettre une demande ainsi que les critères d'admissibilité et d'analyse, contactez l'agente de développement culturel à la MRC de Coaticook au 819-849-9166, poste 28 ou à culture@mrcdecoaticook.qc.ca.



OCTOBRE, de toutes les couleurs

Le mois d'octobre s'annonce très diversifié et le country est à l'honneur. **Pierre Guillemette** nous présente *Hommage à Johnny Cash* et **Josianne Guillemette**, *Clin d'œil à Shania Twain* le samedi 5 octobre pour nous transmettre leur amour du country et partager une soirée remarquable. Le jeudi 31 octobre, **Carolynne Jomphe** revient sur les planches du Pavillon pour le lancement de son disque *Une histoire de femme*. Le country viendra nous charmer dans toute son authenticité.

À la fois divertissante et profonde, la pièce *Soupers* présentée le vendredi 4 octobre porte un regard sans pitié sur l'incommunicabilité, la difficulté de partager nos rêves et qui nous sommes profondément vis-à-vis de nos proches. Suivra le jeudi 10 octobre un spectacle de contes coquins avec **Colette Migné** : *Colette*, un pot-pourri de contes pas farouches, pour se faire rosir les oreilles de plaisir et de rires.

En chanson, **Moran** nous offre le vendredi 11 octobre ses textes profonds qui frappent par leur justesse. Une agréable soirée empreinte de poésie et de sensibilité. Puis, un artiste bien connu dans la région, **Clément Morin**, nous invite à découvrir son univers le samedi 19 octobre.

Le dimanche 20 octobre, un léger goûter style continental vous est servi à 11 h, suivi d'un spectacle qui vous transportera. **Small World Project** épate avec son arsenal de petits instruments à cordes. Le trio offre des prestations énergiques, parfois même vertigineuses. Un agréable retour des cafés-concerts, à déguster.

Des dépliants présentant la programmation complète sont disponibles au Pavillon des arts.

Faites vite : vous avez jusqu'au 30 septembre pour vous procurer le forfait 10 billets pour 100 \$!



REND HOMMAGE AUX FAMILLES

En effet, le dimanche 6 octobre de 10 h à 16 h au Pavillon des arts et de la culture, Coatic'Art rendra hommage aux familles de Coaticook dans le cadre de son dernier événement Histo'Art. Huit toiles représentant des portraits de famille seront peintes par les familles et d'autres participants. Nous vous réservons aussi un goûter et des surprises.

Cet événement soulignera le 5^e anniversaire d'une aventure qui a débuté en 2009 et qui se termine avec plus d'une quarantaine de toiles géantes, dont plusieurs sont déjà exposées sur notre territoire pour célébrer le 150^e anniversaire de la ville. Les artistes de Coatic'Art continueront de faire les recherches historiques et appliqueront les dernières retouches aux toiles en vue de publier un dépliant touristique pour la saison 2014.

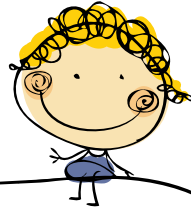


Un 5 à 7 a été donné en l'honneur de Mme Georgia Priniotakis, artiste en résidence au troisième étage de la bibliothèque Françoise-Maurice. Cette Montréalaise d'origine grecque arrivée au début de juillet nous a dit qu'elle a bien aimé la générosité des gens de Coaticook et particulièrement les bons légumes frais qui lui ont rappelé son enfance. Au nom de Coatic'Art, le président Bertrand Thibeault lui a offert une carte de souhaits et une carte de membre.

Pour conclure cette saison, les prochains artistes en résidence sont Rose Marie Le Breton et Georges Bates, tous deux de Waterville.

Bertrand Thibeault

Le coin des tout-petits



Quelque 3 330 \$ sont recueillis pour les tout-petits de Lac-Mégantic

◆ CHRONIQUE 0-5 ANS

Par Marie Champagne

Coordonnatrice de la Table 0-5 ans de la MRC de Coaticook

En juillet dernier, parents, enfants, commerces et partenaires ont participé ensemble à une collecte de fonds organisée par la Table 0-5 ans de la MRC de Coaticook. Cette activité avait pour but d'amasser des sous pour les tout-petits et les familles endeuillées de la tragédie de Lac-Mégantic.

La campagne de financement s'est déroulée en plusieurs étapes. Tout d'abord, des parents bénévoles ont tenu un kiosque à la pharmacie Jean Coutu durant deux soirées. Ensuite, des contenants de plastique ont été déposés dans 23 commerces, organismes et associations de la MRC de Coaticook afin que chacun recueille les dons des citoyens pendant une semaine. Enfin, l'activité principale de financement s'est déroulée le samedi 13 juillet au parc Chartier de Coaticook de 10 h à 17 h, où des parents et enfants bénévoles ont ramassé des dons en argent au coin des rues Wellington et Child. Cette campagne a permis d'amasser un montant total de **3 330 \$**, qui a été remis au projet collectif L'Espace de nos étoiles.

L'Espace de nos étoiles est un projet vivant et rassembleur, ayant comme objectif de redonner un sens positif au centre-ville de Lac-Mégantic pour les enfants et leurs parents en aménageant un espace consacré aux enfants. On y trouvera un module de jeux en forme de bateau, muni d'une voile commémorative réalisée par

les enfants des milieux préscolaire et primaire. De plus, une mosaïque composée de dessins d'enfants représentant la ville de leurs rêves y sera apposée.

La Table 0-5 ans de la MRC de Coaticook a été invitée au lancement du projet le 2 septembre dernier à l'auditorium Montignac de Lac-Mégantic où plus de 650 personnes, dont une majorité d'enfants, étaient présentes. La famille Roy-Dodier et Marie Champagne représentaient notre territoire et ont remis en mains propres le chèque symbolique de **3 330 \$**.

Nous sommes très fiers d'avoir réuni ce montant, qui témoigne de la générosité des citoyens de la MRC de Coaticook.



Horaire DU CENTRE COMMUNAUTAIRE, MRC DE COATICOOK 2013-2014

LUNDI

10 h 30 à 12 h : Tai-chi

13 h 30 à 15 h : Répétition de danse

MARDI

8 h 45 à 9 h 30 : Marche lente

11 h à 13 h : Comité anglophone ou

Journée spéciale handicapés

Journée pour les aidants et les aidés

15 h 30 à 16 h 30 : Zumba

MERCREDI

Journée réservée à la FADOQ St-Jean

Partie de cartes (une par mois)

Ouvert tous les mercredis après-midi

18 h à 21 h : Tai-chi

JEUDI

8 h 45 à 9 h 30 : Marche lente

11 h à 18 h : Belle et mince

VENDREDI

10 h à 16 h : Loisirs thérapeutiques

(exercices, conférences, dîner
communautaire et jeux)

19 h à 21 h : Bingo le premier vendredi du mois

SAMEDI

20 h à 23 h 45 : Danse pour tous

JOURNÉES SPÉCIALES

4 octobre

Journée internationale des aînés

11 h 30 : Dîner

13 h 30 : Pièce de théâtre

25 octobre ou 8 novembre

Souper spaghetti au profit de Lac-Mégantic organisé par la Caisse populaire de Coaticook

Info : Micheline L. Michaud, présidente,
819-849-2200

Tai-chi : Solange Cayer, 819-849-3475

VOUS CHERCHER UNE BELLE *activité familiale?*

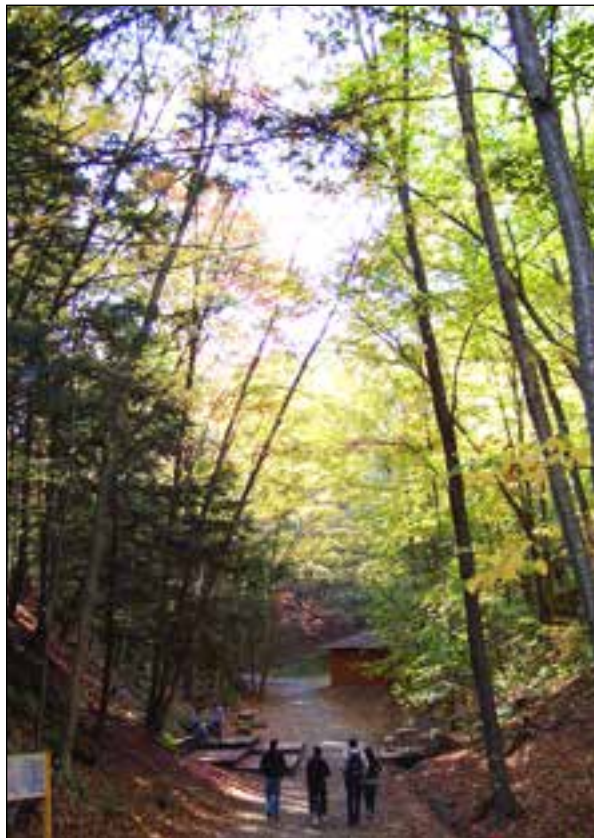
❖ CHRONIQUE LOISIRS

Par Bruno Bélisle

Coordonnateur sports et loisirs, Ville de Coaticook

et Sonia Doiron

Agente de développement en loisir, MRC de Coaticook



Comme vous le savez déjà, la MRC de Coaticook regorge de beaux sentiers de randonnée pédestre à découvrir. Que vous choisissiez de vous rendre sur le mont Hereford, au parc Harold F. Baldwin ou encore au Parc de la Gorge, voici une belle activité à laquelle petits et grands prendront plaisir. Quoi de mieux que la saison de l'automne pour vous initier à la randonnée pédestre et faire découvrir à vos enfants les beautés qui nous entourent! De plus, cette activité très abordable, voire gratuite, vous permet de faire de l'activité physique tout en profitant du grand air. Cependant, n'oubliez pas de prendre en considération quelques règles de base afin de rendre votre expérience des plus agréables pour les membres de votre famille.

En effet, lorsque vous planifiez une sortie de randonnée familiale et surtout si vous la faites avec de jeunes enfants, vous devriez porter une attention spéciale à la longueur de la randonnée, à la charge portée, au niveau de difficulté ainsi qu'au choix de votre habillement. En d'autres termes, lorsque vous choisissez un sentier, assurez-vous que la longueur est adéquate pour tous les membres de votre famille et rappelez-vous qu'un enfant peut généralement marcher un nombre de kilomètres égal à son âge.

Si vous devez transporter du matériel lors de votre sortie et que vous désirez en confier une partie à votre enfant, sachez que le poids du sac ne devrait pas dépasser 10 à 15 % de son poids corporel. Par exemple, un enfant de 50 lb ne devrait pas porter plus de 7 lb d'équipement.

La plupart des sentiers indiquent leur niveau de difficulté. Si vous êtes de tout nouveaux adeptes, il est fortement suggéré d'opter pour des sentiers de niveau facile.

Comme nous vivons au Québec et que la température sera votre meilleur allié durant la randonnée, assurez-vous de vous vêtir convenablement. La méthode en pelures d'oignon (beaucoup de petites couches) est à privilégier. À cette période-ci, nous vous suggérons de prioriser l'équipement suivant : chaussures de marche, bas de laine, coupe-vent, chapeau ou tuque, foulard, mitaines et vêtements de rechange en cas d'imprévu.

Nous vous souhaitons de belles randonnées sur tous nos merveilleux sentiers. Profitez-en pour prendre des photos et immortaliser ces doux moments!

Bonne randonnée à tous!



SEMAINE MONDIALE DE *l'allaitement*

Défi Allaitement - 5 octobre 2013

Centre de jour du CSSS de la MRC-de-Coaticook
Salle du Pavillon Ste-Catherine Labouré

Arrivée à 10 h

Discussion-conférence
(soutenir l'allaitement aux côtés des mères)

Mise au sein à 11 h

Tirage de prix de présence

Musique, maquillage, ballons et jeux pour vos enfants

Nourri-Source Coaticook, le CSSS de la MRC-de-Coaticook et la Maison de la famille de la MRC de Coaticook vous invitent, dans le cadre de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel (SMAM), au 2^e Défi Allaitement de la MRC de Coaticook. Ce rendez-vous s'inscrit dans le mouvement mondial de promotion de l'allaitement et constitue le point de rassemblement annuel des mères allaitantes de la région.

Le Défi Allaitement, c'est aussi des dizaines de mères qui allaitent ou pratiquent le contact peau à peau, ensemble, solidairement, à un moment précis, partout dans le monde!

Venez vivre l'émotion avec nous le 5 octobre!

LOISIRS *thérapeutiques*

TOUS LES VENDREDIS

10 h 15 à 10 h 45 : Exercices
11 h 15 à 11 h 45 : Conférence
12 h : Dîner communautaire
13 h à 16 h : Jeux divers

JOURNÉE INTERNATIONALE DES ÂÎNÉS

le vendredi 4 octobre :

11 h : Conférence de presse
11 h 30 : Dîner communautaire
13 h 30 : Pièce de théâtre

CONFÉRENCES À VENIR

20 septembre : Prévention des chutes
27 septembre : Programme PIED
4 octobre : Pièce de théâtre
18 octobre : Troubles alimentaires
25 octobre : Nouveau service d'aide domestique
30 octobre : Programmation du Pavillon des arts

INFO :

Micheline, 819-849-2200

1^{er} novembre : Les nouveautés à notre bibliothèque
8 novembre : Radio coopérative
15 novembre : Nouveau projet dans la communauté lancé par les jeunes

CONCILIER études et travail

◆ CHRONIQUE JEUNESSE

Par Josianne Groleau

Agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse au CJE
de la MRC de Coaticook

Comme étudiant, il est important de s'engager d'abord dans ses études. À Coaticook, il y a des employeurs qui ont compris ça!

Travailler pendant les études est très bien, mais il faut penser à équilibrer son horaire. Pour réussir ses études, il est important que l'horaire soit réaliste.

Le travail rémunéré est un atout pour un étudiant. Travailler quelques heures par semaine pour économiser ou se payer de petits plaisirs peut être une expérience très positive, qui donne confiance en soi et permet de développer le sens de l'organisation et l'autonomie.

Un étudiant à temps plein devrait consacrer entre 10 et 15 heures par semaine à un travail rémunéré. Ce nombre d'heures permet de garder l'équilibre entre les études, le travail et les loisirs.

Voici quelques signes qui indiquent que l'horaire est en déséquilibre :

- L'emploi empêche l'étudiant de consacrer le temps nécessaire à ses travaux scolaires
- Le nombre d'heures de travail augmente en période d'examens ou de remise de travaux
- L'étudiant manque des cours à cause de son travail
- Les travaux scolaires prennent du retard
- L'étudiant est de plus en plus fatigué tant à l'école qu'au travail
- Le manque de temps autant pour les études que pour les loisirs se fait de plus en plus sentir
- L'étudiant a de la difficulté à se concentrer
- Les notes baissent

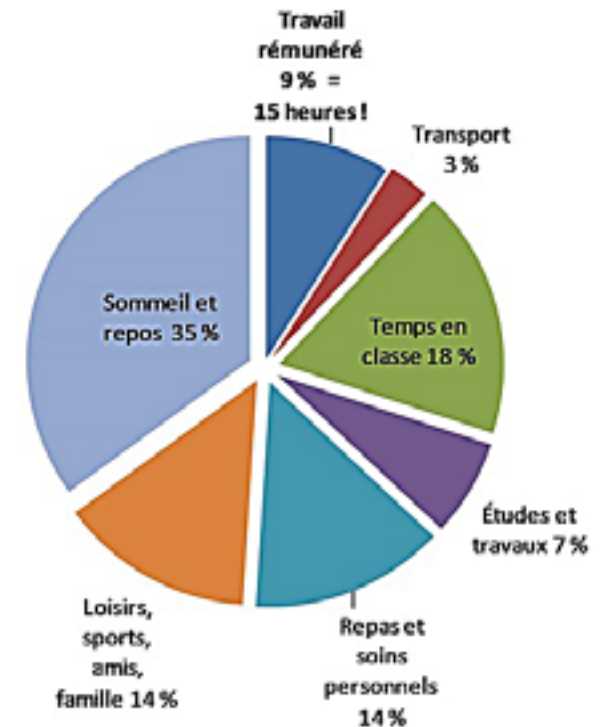
Quand un jeune sent que son travail prend trop de temps, il doit d'abord en discuter avec son employeur afin d'adapter son horaire à sa réalité d'étudiant. Il est important de trouver son rythme et d'être à l'écoute de ses capacités afin de prioriser les études.

LE SAVIEZ-VOUS?

Selon les normes du travail, un employeur ne peut pas demander à un étudiant de travailler pendant les heures de cours.

Il ne peut pas non plus demander à un jeune de travailler entre 23 h et 6 h lorsqu'il y a cours jusqu'à la dernière journée de l'année scolaire durant laquelle il aura 16 ans.

Pour avoir accès à la liste des employeurs conciliants de la MRC de Coaticook et obtenir des informations sur le programme Conciliation études-travail, vous pouvez visiter le site www.jechoisismonemployeur.com ou contacter Josianne Groleau au Carrefour jeunesse-emploi au 819-849-0440, poste 230.



INFORMATION CITOYENNE



◆ CHRONIQUE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Par Frédéric Pelletier

Directeur intérimaire, Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook

Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook ont été particulièrement proactifs dernièrement pour contrer la conduite avec les facultés affaiblies : en onze jours, ils ont effectué neuf arrestations pour cette catégorie d'infraction criminelle, dont six sont survenues durant le long congé de la fête du Travail.

On ne peut établir un profil particulier de suspect, puisqu'il s'agit d'hommes et de femmes de différentes tranches d'âge, et que différentes circonstances entourent chacune de ces arrestations. Parmi les personnes arrêtées, huit étaient intoxiquées par l'alcool et une était sous l'influence de stupéfiants. Rappelons que la conduite avec les facultés affaiblies par la drogue est détectable au même titre que la conduite en état d'ébriété; les policiers sont formés pour détecter ce type d'intoxication et les contrevenants seront poursuivis au criminel au même titre que les personnes qui prennent le volant en état d'ivresse.

La conduite avec les facultés affaiblies représente un risque réel pour les usagers de la route et les conséquences sont lourdes pour les personnes qui contreviennent à la loi : lorsqu'un conducteur arrêté échoue à l'alcootest, son permis de conduire est automatiquement suspendu pour 90 jours. De plus, si son taux d'alcoolémie est supérieur au double de la limite légale (plus de 160 mg par 100 ml de sang), son véhicule est saisi pour 30 jours, à ses frais; cette période s'allonge à 90 jours en cas de récidive, sans oublier les accusations criminelles et les sanctions sévères prévues lors d'un verdict de culpabilité.

Pour obtenir plus d'information à ce sujet, nous vous invitons à consulter le site Internet de la SAAQ au http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/comportements/alcool/lois_sanctions_couts

Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler à la population que différents moyens sont à sa disposition pour ne pas conduire en état d'ébriété. Dans la MRC de Coaticook, des taxis sont en service tous les jours, nuit et jour, et une entreprise effectue le raccompagnement des personnes avec leurs véhicules. Également, le fait d'avoir un conducteur désigné demeure une solution simple et à la portée de tous.

Afin d'assurer un réseau routier sécuritaire pour tous, les policiers vont poursuivre leurs efforts pour contrer la conduite avec les facultés affaiblies. La population est invitée à signaler les conducteurs fautifs en composant le 310-4141. Cette démarche peut se faire de manière tout à fait confidentielle et anonyme.

En Estrie
Notre engagement, votre sécurité!

Saveurs des Cantons distribuez notre région!

◇ CHRONIQUE AGROALIMENTAIRE

Par *Géraldine Lansiaux*

Chargée de projet CLD de la MRC de Coaticook



Saveurs des Cantons, un organisme à but non lucratif, vise à faciliter la commercialisation et la distribution des produits régionaux auprès des hôteliers, restaurateurs et institutions et de plus de 70 commerces de détail dans les Cantons-de-l'Est et la Montérégie. Une trentaine de producteurs proposent exclusivement des produits différents selon les saisons.

SAVEURS DES CANTONS, C'EST :

- Pour le producteur, une porte d'entrée vers de nouveaux marchés;
- Pour le client, l'assurance de produits de première qualité à servir aux consommateurs. Une seule commande, une seule facture;
- Pour le consommateur, des produits locaux de première qualité dans son assiette.

UN PARTENAIRE POUR VOS CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Écoles et organisations à la recherche d'une campagne de financement originale, Saveurs des Cantons vous donne accès à un catalogue de produits régionaux. Une belle façon de sensibiliser les jeunes à l'achat local tout en contribuant à leur inculquer de saines habitudes alimentaires.

Travaillant en étroite collaboration avec vous, Saveurs des Cantons créera une collecte de fonds sur mesure et vous soutiendra tout au long de la campagne de financement.

SAVEURS DES CANTONS VOUS PROPOSE POUR VOTRE CAMPAGNE :

- Des produits régionaux d'une très grande qualité;
- Une grande facilité de gestion des commandes;
- Une campagne de financement personnalisée et adaptée pour votre école ou organisme;
- Des produits différents et attrayants (Les délices de Compton, Le petit chaperon rouge, Au cœur des saisons, Cuisine l'Angélique, BioBon...);
- Un profit pour votre organisme de 40 % sur tous les produits.

Plus attrayant que les tablettes de chocolat, non? Ainsi, ces campagnes de financement encouragent un organisme, mais également les producteurs de notre région. Tout le monde en ressort gagnant!

Vous êtes un producteur et vous désirez être distribué par Saveurs des Cantons? Vous êtes un restaurant, un CPE, une épicerie fine, un supermarché et vous désirez que Saveurs des Cantons livre chez vous? Contactez Isabelle Lemieux, directrice, au 819-993-7104.



Un projet de marché public dans notre MRC

Un projet de marché public dans notre MRC... ou comment prendre notre avenir en main!

Vous en avez probablement entendu parler au cours des derniers mois : plusieurs citoyens, producteurs et intervenants en tourisme s'emploient à démarrer une coopérative de solidarité. Cette coopérative aura pour objectif de mettre sur pied un marché public dynamique, original et rentable, tout près de chez vous, à Compton. Grâce à la profusion d'aliments offerts et au dynamisme de ses citoyens, la MRC de Coaticook a tout pour réaliser ce projet : des boulangers, des pâtisseries, des producteurs d'alcool, de porc, de bœuf, de poulet, de petits fruits, des jardins maraîchers biologiques, des vergers, des produits de spécialité, des produits transformés, tout! Oui, notre terroir est riche, profitons-en!

UN MARCHÉ PUBLIC À PROXIMITÉ, C'EST :

- L'accès privilégié à des aliments d'une qualité exceptionnelle;
- Un lieu de rassemblement et de fête pour toutes les générations;
- Un projet de société;
- Un lieu de vente de proximité pour nos agriculteurs;
- L'occasion d'affirmer que notre MRC est un haut lieu en agroalimentaire;
- Un moyen de consolider des emplois, de favoriser la relève et l'émergence de nouvelles cultures ou de produits transformés;
- La possibilité de créer une synergie entre producteurs et consommateurs;
- Bien plus encore!

NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION!

Afin d'évaluer le projet, un sondage est présentement disponible en ligne sur le site de la municipalité de Compton au www.compton.ca, sous l'onglet Informations et nouveautés. Il nous manque encore 300 participations afin d'assurer la fiabilité des résultats. Votre participation au sondage vous permettra également de vous familiariser avec le projet. Merci de diffuser le lien dans votre réseau de contacts et bienvenue aux citoyens des autres municipalités!

Sitôt averti, sitôt sorti!

MOIS DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

◆ CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par Jonathan Garceau

Technicien en prévention incendie de la MRC de Coaticook



Septembre étant déjà bien entamé, il est temps de planifier les activités de prévention incendie qui se dérouleront bientôt dans la région. En effet, les mois de septembre, octobre et novembre sont très importants pour la prévention incendie, étant donné qu'ils incluent la Semaine de la prévention des incendies qui a lieu la semaine du 9 octobre de chaque année. Cette semaine souligne le triste anniversaire de l'incendie qui a eu lieu à Chicago le 9 octobre 1871. Cet incendie a coûté la vie de plus de 250 personnes, jeté au-delà de 100 000 personnes à la rue et détruit 17 400 bâtiments. L'événement a pris une telle importance qu'en 1922, la première Semaine de la prévention des incendies a été lancée



aux États-Unis. Au Canada, c'est en 1923 qu'a eu lieu la première Semaine de la prévention des incendies. Pourquoi marquer la date anniversaire d'un incendie qui a fait rage aux États-Unis? Il était évident pour les deux pays de conjuguer leurs efforts en soulignant l'événement à la même date et pour éviter qu'une telle tragédie se reproduise. Ainsi, la Semaine de la prévention des incendies a toujours lieu la semaine complète d'octobre qui inclut le 9 octobre.

Les services de protection incendie s'impliquent de plus en plus auprès de la communauté et c'est d'autant plus le cas durant cette période de l'année. Plusieurs activités auront lieu un peu partout dans la MRC de Coaticook. Pas moins d'une quarantaine d'exercices d'évacuation se dérouleront sur le territoire. Les écoles, les garderies, les résidences pour personnes âgées, les édifices publics et les industries sont les bâtiments visés pour tenir ces exercices. À cela s'ajouteront les différentes portes ouvertes dans les casernes pour les organismes de la région, la participation à La Grande Évacuation, ainsi que la présence des

services incendie dans les kiosques d'information sur la prévention incendie lors de grandes manifestations publiques, sans oublier les visites de prévention qui se font continuellement dans les résidences. Ces activités ont pour but de sensibiliser la population aux dangers liés aux incendies et de lui indiquer comment réagir si un événement tragique survient.

Cette année, le thème « Sitôt averti, sitôt sorti! » a été choisi pour représenter la période de prévention. La raison tient au fait qu'encore un trop grand nombre de personnes perdent la vie chaque année dans un incendie. C'est pourquoi il est important d'enclencher la procédure d'évacuation dès que l'avertisseur de fumée se met en marche. L'activité La Grande Évacuation se tiendra un peu partout dans la région le mercredi 9 octobre à 19 h, alors que les pompiers se promèneront dans les rues pour rencontrer les familles participantes et répondre à leurs questions. Avec cet événement, on espère continuer de sensibiliser la population à l'importance d'élaborer un plan d'évacuation afin d'être plus apte à réagir en cas d'incendie. Il est primordial d'en avoir un chez soi et au travail. Le mettre en pratique au moins deux fois par année assure que le plan d'évacuation reste bien en tête, augmente les chances de sortir sain et sauf et d'éviter la panique en cas d'incendie.

Pour obtenir de plus amples informations sur les activités de prévention à venir et pour connaître les municipalités ciblées pour La Grande Évacuation, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

SÉCURITÉ À L'APPROCHE DES véhicules d'urgence

◆ CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par Jonathan Garceau

Technicien en prévention incendie de la MRC de Coaticook

Trop souvent, des conducteurs effectuent des manœuvres dangereuses lorsqu'un véhicule d'urgence approche, soit par nervosité, soit tout simplement parce qu'ils ne savent pas comment réagir. Il est important de laisser passer les véhicules de police, les ambulances ou les camions-incendie lorsqu'ils se dirigent d'urgence vers un lieu d'intervention.

Si les véhicules d'urgence actionnent les gyrophares et la sirène, c'est qu'il y a une urgence et que le temps presse. Il est donc important de leur céder le passage.

Quelques règles doivent être suivies afin d'assurer la sécurité de tous. Les connaissez-vous? Voici ce que vous devez faire :

1. Relâchez l'accélérateur sans freiner brusquement pour réduire votre vitesse;

2. Déplacez votre véhicule vers l'extrémité droite de la chaussée, y compris l'accotement, sans oublier de signaler votre intention à l'aide de vos clignotants;
3. Une fois sur cette voie, si nécessaire, immobilisez votre véhicule et assurez-vous de voir tous les véhicules d'urgence qui arrivent, car les intervenants d'urgence voyagent souvent en convoi de plusieurs véhicules;
4. Après vous être assuré que tous les véhicules d'urgence sont passés, vous pouvez reprendre la route.

Si votre véhicule est déjà immobilisé à une intersection :

1. Tentez de diriger votre véhicule vers la droite;
2. Ne vous engagez jamais dans l'intersection si cette manœuvre met en danger votre sécurité ou celle d'autrui.

Lorsqu'il y a urgence, chaque seconde compte. Si vous voyez ou entendez un véhicule d'urgence, restez vigilant et, surtout, ne le coupez jamais ou ne freinez pas brusquement devant lui pour ne pas le retarder et pour éviter les accidents.

Pour obtenir de plus amples informations, communiquez avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.



Cette année, je vais aux Comptonales!

◇ CHRONIQUE AGROTOURISME

Par *Géraldine Lansiaux*

Chargée de projet CLD de la MRC de Coaticook

QU'EST-CE QUE LES COMPTONALES?

Les Comptonales, c'est la célébration de l'abondance à Compton. Depuis huit ans, durant la dernière fin de semaine de septembre et le premier dimanche d'octobre se déroule, en deux volets, l'événement les Comptonales. D'abord, fin septembre, la virée gourmande met de l'avant la richesse et la diversité du patrimoine agroalimentaire exceptionnel de Compton. Puis, le dimanche suivant, place au Festin des Grâces!

Info : www.comptonales.com



Et la voiture? Sachez que des stationnements sont aménagés sur chacune des destinations, mais vous pouvez aussi emprunter les navettes gratuites qui circulent d'une destination à l'autre durant les deux jours. Simple, pratique et écologique!

Apportez votre glacière, vous serez assurément charmés par ce que vous allez déguster et vous voudrez en rapporter!

LE FESTIN DES GRÂCES : LE 6 OCTOBRE

Le Festin des Grâces, c'est la rencontre entre les papilles gustatives de 480 convives et les créations culinaires de neuf chefs de la région. Après avoir savouré un apéro et des hors-d'œuvre, il vous revient de choisir votre entrée, votre plat principal et votre dessert parmi ceux des neuf chefs présents. C'est l'occasion de visiter neuf tables gourmandes lors d'un seul événement et, si l'on ajoute le plateau de fromages régionaux et l'accord mets-vins réalisé par des sommeliers reconnus, on frôle le paradis des gourmets.

Rendez-vous alors le 6 octobre prochain pour une expérience gastronomique inoubliable!

Moi, cette année, je vais aux Comptonales. Et vous?

La Grande Évacuation LA RÉGIE INCENDIE DE COATICOOK Y PARTICIPE!

À L'OCCASION DE LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES, LA RÉGIE INCENDIE DE COATICOOK EST FIÈRE DE PARTICIPER À LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA GRANDE ÉVACUATION, **LE MERCREDI 9 OCTOBRE À 19 H.**



Les citoyens de partout au Québec seront invités à déclencher leur avertisseur de fumée et à mettre en pratique leur plan d'évacuation. Pour l'occasion, votre service de sécurité incendie sera présent sur les rues Saint-Marc, de Compton, Sherbrooke, Magill, Saint-Jean-Baptiste, Sleeper, Dumont, Saint-Paul Est, des Cèdres, Riendeau, des Saules et des Marronniers (ainsi qu'à Dixville, Saint-Herménégilde et Sainte-Edwidge-de-Clifton) pour animer l'événement et répondre à vos questions.

Afin que vous soyez fin prêts pour l'événement, votre service de sécurité incendie vous invite à vérifier l'état de fonctionnement de votre avertisseur et à préparer votre plan d'évacuation en famille. Prenez quelques minutes pour bien indiquer à vos enfants les sorties d'urgence et le point de rassemblement à l'extérieur. Vous trouverez dans le site du ministère de la Sécurité

publique (www.securitepublique.gouv.qc.ca) un outil en ligne facile à utiliser pour dessiner votre plan.

Cette initiative de la Régie incendie de Coaticook, de la MRC de Coaticook et du ministère de la Sécurité publique est un événement mobilisateur qui vise à vous rappeler l'importance d'avoir un avertisseur de fumée en état de fonctionnement et un plan d'évacuation que l'on doit mettre en pratique au moins une fois par année.

Faites en sorte que notre ville se démarque et participe en grand nombre à La Grande Évacuation. Cet exercice pourrait vous sauver la vie!

Le saviez-vous?

Lors d'un incendie, la fumée est la principale cause de décès. De plus, l'avertisseur de fumée est essentiel, puisque vous avez moins de trois minutes pour évacuer votre résidence sans risquer l'asphyxie.

Pour information :

André Lafaille
Directeur de la Régie incendie de Coaticook
819-849-2688

Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie
de la MRC de Coaticook
819-849-9166, poste 32

3 minutes pour agir!
Mercredi 9 octobre 19 h
C'est La Grande Évacuation



Élections 2013

En raison des élections municipales qui se tiendront le 3 novembre prochain, il n'y aura pas de section « Le mot du maire » et « La causerie des conseillers » au mois d'octobre. Ces deux sections seront de retour dans *Le Crieur public* qui paraîtra le 27 novembre.

Bonnes élections municipales!

Geneviève Dupras, présidente d'élection
Ville de Coaticook



LES PRIX
FONDATION DESJARDINS
ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

SEREZ-VOUS L'UN DES BÉNÉVOLES RECONNUS?

Soumettez votre candidature ou celle d'une personne engagée d'ici le 11 octobre 2013 et si votre candidature est sélectionnée¹, nous remettrons un prix de 1 000 \$ à l'organisme sans but lucratif pour lequel vous oeuvrez.

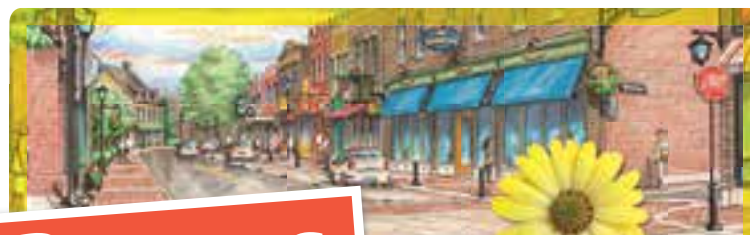
Pour vous inscrire, visitez
desjardins.com/fondation



Coopérer pour créer l'avenir

Sébastien Lemire, jeune dirigeant Desjardins, bénévole engagé auprès de Juripop, projet Terre sans Frontières, Lauréat 2012

1 Certaines conditions s'appliquent.



Promos de la semaine

FIDÈLE

à mon centre-ville

Voyages Escapade 2000 Les mercredis Sunwing

En septembre : Tarifs SPÉCIAUX sur une proposition de plusieurs hôtels et destinations sélectionnés de Vacances Sunwing. Destinations différentes à toutes les semaines. En vigueur exclusivement du mardi 15 h au mercredi minuit. **59, rue Child - 819 849-2715**

Bijouterie Goldorock Tirage de chèques-cadeaux

Courez la chance de gagner un des de trois chèques-cadeaux de **50\$, 100\$ et 250\$**. Coupons d'inscription sur place, **aucun achat requis**, 18 ans et plus. Tirage le 15 novembre 2013 à 13 h 00. **137, rue Child - 819 849-2222**

Gaétane Fleuriste 12 roses à 25\$ de rabais

En septembre, profitez de notre promotion 12 roses pour seulement 34,99\$, une économie de 25\$! De plus, ne vous déplacez pas, nous les livrons pour vous. **51, rue Child - 819 849-2118**

Café du Coin Spéciaux de septembre

En septembre : **Grande poutine** à seulement 5,25\$ - **Petit spaghetti** à 5,95\$ - **Trio hotdog, petit frite et café** à 4,95\$. Aussi, **café GRATUIT** à l'achat d'un repas. **94, rue Child - 819 849-4122**

De plus...

Courez la chance de **GAGNER**

3000\$

en bons d'achats
Rues Principales

Coupons d'inscription disponibles chez les marchands participants de la rue Child.

Café du Coin Dessert GRATUIT

Les **jeudis de 16 h à 19 h** et les **samedis de 11 h à 14 h**. Dessert du jour gratuit à l'achat d'un repas. Promotion valide tout le mois de septembre. **94, rue Child - 819 849-4122**

Créations Rosy 10% à 50% de rabais

En septembre : de 10% à 50% de rabais sur un grand choix de bijoux sélectionnés. Aussi, **Ateliers pour enfants** les samedis 10 h au coût de 10\$ par personne matériel INCLUS ! Pour info : **107, rue Child - 819 804-0841**

DT Bistro
Poinçonne ton lunch
À l'achat d'un repas midi (11 h à 14 h) obtenez un poinçon. Cumulez 10 poinçons pour recevoir un chèque-cadeau de 25\$.
On vous donne notre 15%
De 17 h à la fermeture, 15% de rabais sur items sélectionnés (items sujets à changements sans préavis)
91, rue Child - 819 849-9007

Boutique Jackie
20% de rabais
En septembre : 20% de rabais sur la pièce de votre choix à prix régulier. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. **39, rue Child - 819 849-9626**

Accent chaussures Les journées à 20%

En septembre : **Les mercredis** : Articles pour hommes à 20% de rabais. **Les dimanches** : Articles pour enfants à 20% de rabais. Aussi, **les lundis** nous payons les taxes sur tous les produits à prix régulier. **85, rue Child - 819 849-0885**

O'Bagels Café Bretzel géant et pâté au saumon

Venez déguster notre bretzel géant les mercredis et notre pâté au saumon les vendredis. Le tout fait maison ! **66, rue Child - 819 572-8155**

Les commerces de la rue Child sont **accessibles facilement** et **en tout temps** durant les travaux de revitalisation.

Fidèle à mon centre-ville est une initiative de la Ville de Coaticook et de Rues Principales Coaticook.



Se lancer en affaires...

◇ CHRONIQUE AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Par Marjorie Tyroler

Directrice générale du CLD de la MRC de Coaticook

Pour ceux qui ont décidé que l'automne est le temps idéal pour se lancer à leur compte et démarrer leur entreprise, sachez que la Commission scolaire des Hauts-Cantons met sur pied la prochaine cohorte de la formation *Lancement d'une entreprise*. Le programme est offert depuis le 23 septembre et s'adresse à tous ceux qui souhaitent améliorer leurs compétences

entrepreneuriales et valider un projet d'affaires. Même ceux qui sont déjà dans les affaires et qui souhaitent faire une planification stratégique sont invités à s'inscrire.

La formation est d'une durée de 330 heures, dont 75 heures de formation de groupe, 20 heures de coaching individuel et 235 heures de travail personnel, car l'objectif du cours est de se concentrer sur son propre projet d'affaires. Pour ce qui est des 75 heures de formation en groupe, il s'agit d'une série de modules traitant de divers sujets, dont le projet d'entreprise, les outils informatiques, la structure du plan d'affaires, le marketing et les ventes, la planification des ressources et le plan financier.

La formation est d'une durée de 10 à 16 semaines selon le rythme de l'étudiant et selon le mode réussite-échec. Pour obtenir la mention de réussite, il s'agit tout simplement de réaliser son plan d'affaires.

Il est à noter que les modules prennent la forme d'une série d'ateliers donnés par des spécialistes, de jour et de soir. Les personnes intéressées à s'inscrire peuvent contacter Luc McClish, coordonnateur, au 819-791-1987.

Une fois le cours terminé, ce sont les conseillers aux entreprises du CLD qui prennent la relève et qui apportent leur soutien à la concrétisation du projet. Bien qu'il ne soit pas nécessaire de passer par le cours *Lancement d'une entreprise* avant de s'adresser au CLD, nos conseillers constatent que les personnes qui ont suivi la formation sont mieux outillées pour démarrer leur projet et que les conditions de succès sont ainsi augmentées. Finalement, notons que dans certains cas, le programme *Soutien au travail autonome* d'Emploi-Québec, géré par le CLD, peut procurer une aide financière aux personnes qui démarrent leur projet d'affaires.

Le CLD de la MRC de Coaticook, votre partenaire en développement des affaires

Pour obtenir de l'aide technique ou financière pour vos projets d'entreprise, contactez-nous au 819-849-7014 ou au cld@cldmrccoaticook.qc.ca.



SANTÉ

Valorisation des espaces gratuits

◇ CHRONIQUE SAINES HABITUDES DE VIE

Par Émilie Gaudreault

Agente de soutien en saines habitudes de vie
Projet Manger, Rire et Courir

Comme vous le savez, la MRC de Coaticook possède une riche variété d'espaces de plein air et d'installations favorisant la pratique libre des saines habitudes de vie. La majorité de ces lieux sont accessibles à tous, et ce, gratuitement. Par contre, il a été constaté que plusieurs de ces espaces sont méconnus et donc très peu fréquentés par les familles.

C'est pourquoi un projet de grande envergure prendra son envol sous peu, soit la valorisation des espaces gratuits. Plusieurs municipalités sont déjà en action afin d'améliorer le cadre bâti de leur territoire. Ces démarches sont effectuées par des comités de loisirs ou de familles composés de bénévoles et disposant de peu de ressources (matérielles, financières et humaines).

L'objectif du projet est de soutenir ces comités dans la valorisation de l'environnement physique accessible gratuitement et favorisant la pratique libre des saines habitudes de vie. Les partenaires ont pour ambition

de modifier la perception de la pratique libre et de susciter chez les jeunes et les familles un sentiment d'appartenance aux espaces, toujours dans le but de faciliter la pratique libre des saines habitudes de vie.

Ce projet est planifié sur trois ans et vise la valorisation des espaces libres des douze municipalités de la MRC de Coaticook.

Cette initiative vous permettra de profiter pleinement de votre région et de ses municipalités.



Jean Rousseau
Député de Compton-Stanstead

Bureau de circonscription
5142, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 2K7
Tél. : 819 347-2598
Télec. : 819 347-3583
jean.rousseau@parl.gc.ca
www.jeanrousseau.npd.ca

Mangez local!

LOCAVORE (ADJECTIF) : QUI NE CONSOMME QUE DES PRODUITS LOCAUX, PRODUITS À UNE COURTE DISTANCE DE SON DOMICILE¹.

◆ CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Philippe Brault

Urbaniste stagiaire OUQ, MRC de Coaticook

Les Comptonales s'en viennent à grands pas et chaque année, cet événement permet à plusieurs producteurs de la région des Cantons-de-l'Est de promouvoir les produits d'ici et, par le fait même, l'achat local. Pour les citoyens locavores, la consommation des produits locaux est devenue un véritable mode de vie. L'objectif à atteindre : consommer exclusivement des produits qui ont parcouru moins de 160 km, de la ferme à l'assiette. Pour donner une idée, cette distance équivaut environ à celle qui sépare Montréal de Compton. Selon Équiterre, on estime à 2 600 km la distance moyenne parcourue par les aliments qui se retrouvent dans notre panier d'épicerie. Mais une fois rendu au point de vente, le produit ne se

retrouve pas encore dans l'assiette! Et c'est dans ces « derniers milles » que l'urbaniste a son rôle à jouer. Malgré les quelques kilomètres que cela représente, l'impact n'est pas à négliger sur le plan tant social qu'économique.

En théorie, les citoyens de la MRC de Coaticook peuvent parcourir les fermes d'ici et obtenir à peu près tous les produits qu'ils désirent, et ce, en deçà de 160 km, vu la grande diversité de producteurs. En pratique, la plupart des Québécois se tournent vers des marchés d'alimentation (épicerie, marché public, marché de solidarité, etc.). Selon moi, l'emplacement d'une épicerie est aussi important pour une municipalité que celui d'une école, par exemple. Cela permet d'assurer un accès équitable à une bonne alimentation. La personne qui doit parcourir 25 km pour avoir accès à un produit frais est nettement désavantagée par rapport à celle qui n'a qu'à marcher 1 km pour l'obtenir! Au prix où est l'essence aujourd'hui, sa pinte de lait lui revient certainement plus cher.

La réglementation d'urbanisme permet d'orienter la localisation des différents usages sur le territoire, tels que les commerces d'alimentation. Afin d'éviter le regroupement de ceux-ci en un seul endroit, il est

possible d'établir des normes de contingentement. Par exemple, une seule épicerie pourrait être autorisée dans la zone « A », ou même dans un rayon de 250 m d'une autre épicerie située dans la même zone. La municipalité pourra ainsi s'assurer d'une desserte alimentaire plus équitable.



Bonne marche vers l'épicerie!

Sur le même thème :

Géraldine Lansiaux, « Pis pendant que je mange de l'ail de Chine, ben François, y mange ses bas! », *Le Crieur public*, août 2013

www.equiterre.org

- « Circuits courts de commercialisation alimentaire »

- « La campagne d'affichage "Exigez local!" dans le métro », 11 septembre 2013

¹Définition tirée du dictionnaire de la langue française, [en ligne] www.linternaute.com.

ENVIRONNEMENT

CONFUSION DANS LE RECYCLAGE

2^e partie

◆ CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Monique Clément

Chargée de projet, Matières résiduelles, MRC de Coaticook

Lors du dernier numéro, nous avons vu la première règle du recyclage simplifié.

Seulement trois choses peuvent être placées dans le bac de récupération :

1. Papier
2. Carton
3. Contenants

(en plastique, en verre ou en métal)

Malheureusement, cette règle ne répond pas à toutes les questions. Voici donc la deuxième règle du recyclage simplifié.

Pour savoir si un contenant de plastique se recycle, recherchez le petit logo suivant,  généralement situé sous le contenant.

1. S'il y a le logo, avec un chiffre de 1 à 7 (sauf le n° 6), ça va au recyclage.
2. S'il y a le n° 6, incluant la styromousse, ça va dans les déchets.
3. S'il n'y a pas de logo, ça va dans les déchets.

Pourquoi pas le numéro 6? Parce qu'il n'y a pas de recycleur pour cette matière, tout simplement. Pour boucler la boucle du recyclage, il faut une usine qui va transformer la matière en de nouveaux produits.



Dans la catégorie de plastique n° 6, on retrouve la styromousse, des plastiques transparents et cassants ainsi que le *scrountch*, communément appelé ainsi à cause du bruit qu'il fait lorsqu'on le froisse. Les verres de bière et les petits contenants de yogourt sont des exemples de plastique n° 6. Eh non! Ils ne sont pas recyclables!

Et les sacs?

Les sacs et pellicules de plastique peuvent être récupérés à la condition qu'ils soient regroupés dans un sac de plastique noué. Cette simple mesure permet d'éviter qu'ils s'enroulent dans les pièces rotatives au centre de tri ou qu'ils se retrouvent (mal triés) avec le papier.

RÉCAPITULONS :

1. **Seulement trois choses vont dans le bac de recyclage : papier, carton, contenants.**
2. **Seuls les contenants de plastique portant un triangle avec un numéro de 1 à 7 sont recyclables, à l'exception du numéro 6.**
3. **Il faut ensacher les sacs de plastique pour les recycler.**



En cas de doute, consultez la section « Matières résiduelles » du site Internet de la MRC de Coaticook www.mrcdecoaticook.qc.ca ou le site du centre de tri www.recupestrie.com



**Luc
Marcoux**
SIÈGE 1

l.marcoux@coaticook.ca

**CONSEILLER CULTURE, ART, PATRIMOINE,
COMMUNAUTAIRE**

QUE SERA SERA!

La campagne électorale menant aux élections municipales 2013 prend son élan. Mon désir de servir la communauté demeure insatiable, alors je reste, si vous le voulez, bien évidemment. Tel un scout, ou un bon soldat, je suis toujours prêt. J'aborde ce nouveau chapitre de mon existence à la suite d'une longue réflexion personnelle de plusieurs mois, car je devais être absolument certain que mon désir de contribuer au service et au bien-être des citoyens était toujours bien vivant, sincère et désintéressé.

J'admets me sentir bien outillé et totalement préparé pour un second mandat au conseil de ville. Le bagage d'expériences accumulé depuis mon enfance à Coaticook, ma longue carrière militaire au Canada et dans le monde, ainsi qu'un recyclage intensif de dix ans dans les milieux du bénévolat de ma ville natale expliquent ma confiance. Je serais très fier de répondre de nouveau à l'appel du service communautaire. Comme toujours, l'intégrité, la loyauté et surtout le dévouement seront mes principes directeurs. Gens de chez nous, j'attends votre décision...



**Raynald
Drolet**
SIÈGE 4

r.drolet@coaticook.ca

CONSEILLER URBANISME, COMMERCE

TRÈS SATISFAIT

Voici déjà le dernier article de ce deuxième mandat. Dommage, car j'aurai beaucoup à raconter en octobre, avec les prochaines semaines qui s'annoncent très occupées. Je profite de ce dernier mot pour vous remercier de m'avoir accordé votre confiance une seconde fois. Je suis un conseiller heureux! Heureux de voir la ville en effervescence comme ça. Le centre-ville qui sera tout neuf, la Belding Corticelli qui renaît, de nouveaux commerces qui s'implantent à coup de millions d'investissements, des parcs en bonne posture, une radio locale en ondes. Non, ce n'est pas toujours facile; parfois, trancher n'est pas évident. Mais je garde en tête la raison première de ma présence à l'hôtel de ville : la collectivité. En cette fin de mandat, ce que je ressens, c'est de la satisfaction.

En terminant, je vous implore de faire votre devoir de citoyen et d'aller voter le 3 novembre pour élire votre prochain conseil de ville.



**Sonia
Montminy**
SIÈGE 2

s.montminy@coaticook.ca

**CONSEILLÈRE TRAVAUX PUBLICS,
TRANSPORT ADAPTÉ**

Chers lecteurs,

J'en profite avant les élections municipales du 3 novembre prochain pour vous remercier de m'avoir permis de réaliser un mandat en tant que conseillère au siège n° 2. Au début de cette aventure, j'avais le goût de travailler pour revoir la façon d'investir dans les infrastructures municipales. Autant celles qui permettent de dégager des revenus (ex. : électricité) que celles qui offrent un service à la population (ex. : parc de quartier). Je vous avouerais que j'ai réussi à défendre mes points de vue et à gagner quelques batailles. De représenter les préoccupations des citoyens a été très enrichissant et j'en sors grandie.

Je souhaite que le prochain conseil ait une vision globale et proactive, tournée vers l'avenir de la ville, et desserve les citoyens de tous âges qui, eux, permettent de conserver la vitalité du milieu.

Au revoir!



**Simon
Madore**
SIÈGE 5

s.madore@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS ET LOISIRS D'ÉTÉ,
SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Bonjour, chers citoyens,

À l'heure d'écrire cet article, j'apprenais que ce serait notre dernier pour notre mandat actuel à la Ville. Je ne peux donc faire autrement que de remercier les comités auxquels j'ai participé au cours des quatre dernières années et de les féliciter pour leur excellent travail.

D'abord, le comité sports et loisirs qui a pris forme en début de mandat, et dont nous sommes si fiers, grâce à ses politiques de reconnaissance des organismes et de dons et commandites. De plus, dans quelques semaines, notre plan directeur des parcs et espaces verts vous sera présenté. Côté sécurité publique, un gros merci à la Sûreté du Québec d'avoir contribué à faire de Coaticook un endroit encore plus sécuritaire et merci à la Régie intermunicipale de protection incendie pour ses interventions rapides. Pour ce qui est du développement économique, le CLD fait partie de mes coups de cœur pour l'aide et l'expertise apportées aux entreprises de la région. Finalement, je terminerais en félicitant les équipes des parcs de la Gorge et Découverte nature pour leur dévouement, de même que le CA pour son implication à plusieurs égards.

Merci à tous et bonne continuité!



**Sylvain
Veronneau**
SIÈGE 3

s.veronneau@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS ET LOISIRS D'HIVER,
COMITÉ FAMILLE**

HAPPENING D'INSCRIPTION

Le Happening d'inscription qui s'est tenu les 22 et 23 août a recueilli plus de 533 inscriptions et possiblement rejoint plus de 400 familles.

PATINAGE ARTISTIQUE

Bonne nouvelle pour le patinage artistique : plus de 70 jeunes se sont inscrits, ce qui constitue le plus grand nombre d'inscriptions depuis les cinq dernières années.

DYNAMIK

La partie d'ouverture de notre Dynamik aura lieu contre Sherbrooke ce vendredi 27 septembre à 20 h 30 au centre récréatif Gérard-Couillard.

Les abonnements sont à 60 \$ et les sièges réservés, à 80 \$. Les loges d'entreprise sont au coût de 400 \$ pour quatre personnes et valides pour la saison.

FIN DE MON MANDAT MUNICIPAL

La vie politique municipale m'a fait vivre depuis huit ans des expériences inoubliables. Je quitte le poste de conseiller avec la satisfaction du devoir accompli. Merci à vous tous pour votre confiance durant toutes ces années!



**François
Lévesque**
SIÈGE 6

f.levesque@coaticook.ca

CONSEILLER RURALITÉ

PARC HAROLD F. BALDWIN

Le 28 septembre prochain au parc Harold F. Baldwin, ce sera la folie des couleurs. Comme chaque année, les membres du comité et les guides accueilleront les visiteurs en leur servant une collation à la caserne de pompiers de 13 h à 16 h. C'est un rendez-vous pour toute la population. Venez admirer le beau paysage depuis le sommet du mont Pinacle!

ÉLECTIONS

Mon premier mandat comme conseiller à la Ville de Coaticook est terminé. Je profite de l'occasion pour remercier toute la population qui m'a appuyé pendant ces quatre dernières années, qui ont passé si vite. Je voudrais également remercier tous les membres des comités que je représente avec qui j'ai travaillé en étroite collaboration.

C'est avec le même enthousiasme que je veux représenter la population de Coaticook pour un deuxième mandat.



AUX CITOYENS DE LA VILLE DE
COATICOOK

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée du 11 novembre 2013 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera les demandes de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relatives aux immeubles suivants :

- Propriété située au 525, rue Main Ouest : Cette dérogation mineure vise à permettre l'installation d'une enseigne sur poteau, de type totem ou sur pylône, ayant une superficie de 9 mètres carrés au lieu d'un maximum de 8 mètres tel qu'exigé par règlement.
- Propriété située au 625, rue Merrill : Cette dérogation mineure vise à régulariser une marge de recul avant de 7,32 mètres au lieu de 7,6 mètres.
- Propriété située sur le chemin Perkins et désignée comme étant le lot no 2935935 du cadastre du Québec :

Cette dérogation mineure vise à permettre une coupe forestière supérieure à 70 % dans la zone forestière « Gestion de villégiature ».

- Propriété située au 190, chemin Jubinville :

Cette dérogation mineure vise à permettre une marge de recul avant de 13,59 mètres au lieu de 15 mètres.

- Propriété située au 36-42, rue Gendreau :

Cette dérogation mineure vise à régulariser une marge de recul latérale à 1,67 mètre au lieu de 2 mètres minimum.

- Propriété située au 180, chemin Lafond :

Cette dérogation mineure qui vise à régulariser une marge de recul latérale à 4,29 et 4,83 mètres au lieu de 5 mètres minimum ainsi que la marge de recul arrière à 5,09 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

Donné à Coaticook,
ce 25 septembre 2013.

La greffière,
Geneviève Dupras



DÉPÔT À LA MUNICIPALITÉ DES RÔLES TRIENNAUX DE VALEUR FONCIÈRE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 26 août 2013, l'évaluateur municipal de la Ville de Coaticook a déposé le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Coaticook, en 2014, en vigueur pour son deuxième exercice financier, au bureau de l'hôtel de ville situé au 150, rue Child à Coaticook et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit pendant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h;
- conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale (article 74.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription aux rôles relativement à un bien dont elle même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la MRC de Coaticook une demande de révision à ce sujet.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir les trois conditions suivantes :

- 1 - être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau de la MRC de Coaticook;
- 2 - être déposée au bureau de la MRC de Coaticook au 294, rue Saint Jacques Nord, Coaticook, J1A 2R3, ou y être envoyée par courrier recommandé avant le 1^{er} mai 2014;
- 3 - être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 25 (2013) par la Ville de Coaticook.

N.B. Dans le cas où la demande serait transmise par courrier recommandé, elle est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Coaticook,
ce 25 septembre 2013.

La greffière,
Geneviève Dupras



RÈGLEMENT No 12-5 RM299-3
(2013)

RELATIF AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES, LUCRATIVES ET COMMUNAUTAIRES MODIFIANT LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX VENTES TEMPORAIRES

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 9 septembre 2013, le conseil municipal adoptait le règlement 12-5 RM299-3 (2013) relatif aux activités commerciales, lucratives et communautaires modifiant les dispositions relatives aux ventes temporaires;

- l'objet de ce règlement est de réglementer les activités commerciales, lucratives et communautaires modifiant les dispositions relatives aux ventes temporaires sur le territoire de la Ville de Coaticook;

- l'original du règlement numéro 12-5 RM299-3 (2013) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

Donné à Coaticook,
ce 25 septembre 2013.

La greffière,
Geneviève Dupras



RÈGLEMENT No 12-5 RM330 (2013)

REGLEMENT ABROGEANT ET REMPLAÇANT LES REGLEMENTS

12-5 RM330 (2003); 12-5 RM330-2;
12-5 RM330-10; 12-5 RM330-11;
12-5 RM330-12; 12-5 RM330-13; 12-5
RM330-15; 12-5 RM330-16 RELATIF
AU STATIONNEMENT

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 12 août 2013, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 12-5 RM330 (2013) relatif au stationnement;
- le 9 septembre 2013, le conseil municipal adoptait ledit règlement;

- l'objet de ce règlement abrogeant et remplaçant les règlements 12-5 RM330 (2003); 12-5 RM330-2; 12-5 RM330-10; 12-5 RM330-11; 12-5 RM330-12; 12-5 RM330-13; 12-5 RM330-15; 12-5 RM330-16 relatif au stationnement;

- l'original du règlement numéro 12-5 RM330 (2013) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

Donné à Coaticook,
ce 25 septembre 2013.

La greffière,
Geneviève Dupras

CANADA

COUR MUNICIPALE
DE COATICOOK

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

N° : 13-90035-2

VILLE DE COATICOOK,
demanderesse

c.
JOHNATHON COATES-DUSTIN,
de résidence et domicile inconnus,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR :

Le défendeur, Johnathon Coates-Dustin, est par les présentes requis de comparaître, dans un délai de 30 jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la requête introductive d'instance a été laissée à son intention au greffe de la Cour municipale de Coaticook située au 150, rue Child à Coaticook, province de Québec, J1A 2B3, district de Saint-François.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Coaticook, le 25 septembre 2013

Juge Pierre G. Geoffroy
Juge de la Cour municipale de Coaticook

M^e Vincent Tanguay, avocat
Ville de Coaticook
150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3
Téléphone : 819-849-2721
Télécopieur : 819-849-9669

CANADA

COUR MUNICIPALE
DE COATICOOK

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

N° : 13-90036-5

VILLE DE COATICOOK,
demanderesse

c.
ERIC LOUBIER DAWSON,
de résidence et domicile inconnus,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR :

Le défendeur, Eric Loubier Dawson, est par les présentes requis de comparaître, dans un délai de 30 jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la requête introductive d'instance a été laissée à son intention au greffe de la Cour municipale de Coaticook située au 150, rue Child à Coaticook, province de Québec, J1A 2B3, district de Saint-François.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Coaticook, le 25 septembre 2013

Juge Pierre G. Geoffroy
Juge de la Cour municipale de Coaticook

M^e Vincent Tanguay, avocat
Ville de Coaticook
150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3
Téléphone : 819-849-2721
Télécopieur : 819-849-9669

CANADA

COUR MUNICIPALE
DE COATICOOK

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

N° : 13-90026-4

VILLE DE COATICOOK,
demanderesse

c.
MAXIME DESJARDINS,
de résidence et domicile inconnus,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR :

Le défendeur, Maxime Desjardins, est par les présentes requis de comparaître, dans un délai de 30 jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la requête introductive d'instance a été laissée à son intention au greffe de la Cour municipale de Coaticook située au 150, rue Child à Coaticook, province de Québec, J1A 2B3, district de Saint-François.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Coaticook, le 25 septembre 2013

Juge Pierre G. Geoffroy
Juge de la Cour municipale de Coaticook

M^e Vincent Tanguay, avocat
Ville de Coaticook
150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3
Téléphone : 819-849-2721
Télécopieur : 819-849-9669

CANADA

COUR MUNICIPALE
DE COATICOOK

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

N° : 13-90027-6

VILLE DE COATICOOK,
demanderesse

c.
KELLY DUPUIS POULIOT,
de résidence et domicile inconnus,
défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR :

La défenderesse, Kelly Dupuis Pouliot, est par les présentes requise de comparaître, dans un délai de 30 jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la requête introductive d'instance a été laissée à son intention au greffe de la Cour municipale de Coaticook située au 150, rue Child à Coaticook, province de Québec, J1A 2B3, district de Saint-François.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Coaticook, le 25 septembre 2013

Juge Pierre G. Geoffroy
Juge de la Cour municipale de Coaticook

M^e Vincent Tanguay, avocat
Ville de Coaticook
150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3
Téléphone : 819-849-2721
Télécopieur : 819-849-9669

CANADA

COUR MUNICIPALE
DE COATICOOK

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

N° : 13-90028-8

VILLE DE COATICOOK,
demanderesse

c.

FREDERICK PELOQUIN,
de résidence et domicile inconnus,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR :

Le défendeur, Frederick Peloquin, est par les présentes requis de comparaître, dans un délai de 30 jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la requête introductive d'instance a été laissée à son intention au greffe de la Cour municipale de Coaticook située au 150, rue Child à Coaticook, province de Québec, J1A 2B3, district de Saint-François.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Coaticook, le 25 septembre 2013

Juge Pierre G. Geoffroy
Juge de la Cour municipale de Coaticook

M^e Vincent Tanguay, avocat
Ville de Coaticook
150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3
Téléphone : 819-849-2721
Télécopieur : 819-849-9669

CANADA

COUR MUNICIPALE
DE COATICOOK

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

N° : 13-90033-8

VILLE DE COATICOOK,
demanderesse

c.

JEAN-FRANÇOIS BERNARD,
de résidence et domicile inconnus,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR :

Le défendeur, Jean-François Bernard, est par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de 30 jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la requête introductive d'instance a été laissée à son intention au greffe de la Cour municipale de Coaticook située au 150, rue Child à Coaticook, province de Québec, J1A 2B3, district de Saint-François.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Coaticook, le 25 septembre 2013

Juge Pierre G. Geoffroy
Juge de la Cour municipale de Coaticook

M^e Vincent Tanguay, avocat
Ville de Coaticook
150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3
Téléphone : 819-849-2721
Télécopieur : 819-849-9669

CANADA

COUR MUNICIPALE
DE COATICOOK

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

N° : 13-90030-1

VILLE DE COATICOOK,
demanderesse

c.

TANIA WAITE,
de résidence et domicile inconnus,
défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR :

La défenderesse, Tania Waite, est par les présentes requise de comparaître, dans un délai de 30 jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la requête introductive d'instance a été laissée à son intention au greffe de la Cour municipale de Coaticook située au 150, rue Child à Coaticook, province de Québec, J1A 2B3, district de Saint-François.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Coaticook, le 25 septembre 2013

Juge Pierre G. Geoffroy
Juge de la Cour municipale de Coaticook

M^e Vincent Tanguay, avocat
Ville de Coaticook
150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3
Téléphone : 819-849-2721
Télécopieur : 819-849-9669



EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
GREFFIÈRE DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ (MRC) QUE :

le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le 10 septembre 2013 le règlement que le conseil de la MRC a adopté lors de la session ordinaire tenue le 19 juin 2013, à la suite d'une assemblée publique de consultation à cet effet, le 17 juin 2013. Celui-ci est donc maintenant en vigueur, soit le :

RÈGLEMENT NUMÉRO 7-001 (2013)

Règlement de contrôle intérimaire visant à encadrer la plantation et l'abattage d'arbres lors de mise en culture sur le territoire de la MRC de Coaticook

Ce règlement a pour but d'assurer la protection du couvert forestier et de favoriser l'aménagement durable de la forêt privée sur le territoire de la MRC de Coaticook tout en veillant à ce que les bassins versants présents sur le territoire ne soient davantage dégradés par une diminution importante du couvert forestier, lors d'une demande d'abattage d'arbres lors de mise en culture.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, et en avoir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

Fait à Coaticook, ce 12 septembre 2013.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe

Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).